

Zeitschrift: Macolin : revue mensuelle de l'École fédérale de sport de Macolin et Jeunesse + Sport
Herausgeber: École fédérale de sport de Macolin
Band: 41 (1984)
Heft: 1

Vorwort: Adieux au DMF
Autor: Wolf, Kaspar

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 22.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Bonjour à l'année nouvelle!

Yves Jeannotat

Dire bonjour à une nouvelle année n'est pas une entreprise aussi simple que d'autres le donnent à penser, lorsqu'ils lèvent leur verre de champagne vers un ciel qu'ils ne regardent pas, sachant qu'il les remplirait d'appréhension, s'ils le faisaient, tant il est chargé de nuages.

Dire bonjour à une nouvelle année, c'est oublier celle qui se termine, pour n'en garder que le produit et les fruits, qui servent à nourrir le présent et qui donnent quelque chose de rassurant à l'avenir. Lorsque les souvenirs se figent, la conscience s'engourdit: ils grèvent l'âme plutôt que de l'enflammer. Or, pour affronter le temps insaisissable, pour échapper aux entreprises d'autodestruction auxquelles se livre, consciemment ou non, l'espèce humaine, pour oser plonger dans l'inconnu, il faut regorger d'audace, de foi et de cette confiance sans laquelle tout envol se solde par une descente en chute libre et par l'écrasement définitif dans les ténèbres de la mort et de l'oubli.

Dire bonjour à l'année nouvelle, dans le sens de l'espoir, c'est promener, autour de soi, un visage rayonnant et des yeux se-reins: expression de la joie et du bonheur de vivre, vertus propres à l'enfance, mais que la société a tendance à étouffer, parce qu'elle est corrompue, alors qu'elle les exalterait si elle était saine et respectueuse des valeurs individuelles.

Bonne année, amis lecteurs! Ensemble nous nous attacherons à débroussailler, douze mois durant, les encombrements du chemin. Par le sport, comme on peut le faire aussi par d'autres moyens, nous enseignerons aux jeunes, que nous avons pris en charge, l'amour au dépens de la haine, la liberté au dépens de l'esclavage, la joie au dépens de la tristesse, le plaisir de l'effort volontaire au dépens de la paresse, le fair play au dépens de la tricherie. ■



Adieux au DMF

Kaspar Wolf, Directeur de l'EFGS
Traduction: Marianne Weber

Quelques faits

Il y a quelques jours – le 1er janvier 1984, pour être précis – l'Ecole fédérale de gymnastique et de sport a passé du Département militaire fédéral à celui de l'Intérieur. La décision de ce transfert a été prise petit à petit, tout d'abord par le Conseil fédéral, puis par les deux Chambres (Conseils national et des Etats) dans le cadre d'une révision juridique de l'organisation de l'Administration fédérale, un exercice de politique gouvernementale qui a pris plus de 10 ans. Nous, qui sommes touchés au premier chef par l'événement, n'avons donc pas été pris par surprise. Au contraire, nous attendions ce changement depuis plusieurs années.

Les discussions concernant un transfert de département ont commencé en 1970 déjà, lorsque le peuple et les cantons ont voté l'introduction, dans la Constitution fédérale, d'une nouvelle disposition concernant la promotion du sport. Jusque-là, les bases juridiques étaient militaires et elles ne prévoyaient une assistance fédérale qu'aux hommes seulement.

Cette lacune a heureusement été corrigée, la nouvelle loi touchant aussi bien les femmes que les hommes et concernant en priorité l'éducation, la santé et les loisirs. Ces nouvelles dispositions, qui tenaient compte des modifications sociales, étaient dès lors suffisantes pour provoquer un changement de dépendance du «sport» dans les attributions fédérales. La Suisse n'ayant pas de Département de l'Education proprement dit, on décida de nous transférer à celui qui englobe éducation, formation, recherche, culture et santé: j'ai nommé le Département de l'Intérieur. Une conséquence logique.

Rétrospective

Pendant plus d'un siècle (une période considérable), le DMF a présidé aux destinées de la gymnastique et des sports. En 1874, à l'occasion de la révision de la Constitution (celle qui est en vigueur aujourd'hui encore), la Confédération a prescrit aux cantons de rendre la gymnastique scolaire obligatoire. Cet exercice devait en fait servir, pour les jeunes garçons, de préparation physique au service militaire. Cette démarche autoritaire, qui constitue jusqu'à ce jour l'unique intrusion dans la souveraineté cantonale en matière d'éducation, représente un acte de politique gouvernementale d'importance capitale.

La gymnastique scolaire devint l'antichambre du sport en général. Le DMF mit sur pied un organisme spécialisé: la Commission fédérale de gymnastique et de sport. En 1907, le DMF préconisa l'organisation d'une instruction préparatoire volontaire, destinée aux jeunes gens ayant quitté l'école. Il s'agissait de l'IP, précurseur de l'actuel Jeunesse + Sport. Pour les conscrits, on mit au point un examen d'aptitudes physiques qui est encore appliqué avec succès, dans ses grandes lignes, à l'heure actuelle.

Toutes ces initiatives étaient autant de jalons précieux pour le développement futur.

En 1924, le DMF instaura une nouvelle formation à l'Université de Bâle: celle de maître de gymnastique avec diplôme fédéral. Jusqu'à présent, c'est toujours le Chef du DMF qui a signé les diplômes.

A partir des années 30, le DMF s'est mis à subventionner les Fédérations sportives, dans le but de promouvoir la formation de moniteurs et, par le fait même, l'activité physique en dehors du service militaire.

L'année 1942 est à marquer d'une pierre blanche dans l'histoire du sport helvétique: c'est durant cette époque troublée de la 2e guerre mondiale, période de mobilisation, que fut construite l'Ecole fédérale de gymnastique et de sport de Macolin. Ce projet, longuement mûri et caressé, a pu être réalisé grâce aux moyens dont disposait l'Armée.

Par la suite, le DMF, prenant à cœur le développement et la prospérité de l'EFGS, a fait de cette Institution ce qu'elle est aujourd'hui.

L'action d'éclat du DMF en faveur du sport suisse remonte à 1970. Sur notre demande d'inclure également les femmes et les jeunes filles dans l'action d'encouragement décidée par la Confédération, il fallut apporter une modification à la Constitution, modification qui entraîna une avalanche de mesures annexes: caractère obligatoire de la gymnastique scolaire et de l'enseignement du sport aux apprentis, formation complémentaire des maîtres d'éducation physique, édification du Mouvement Jeunesse + Sport, octroi de subventions fédérales aux fédérations sportives, à la construction d'installations de sport ainsi qu'à la recherche sportive.

La structure actuelle du sport suisse, si fréquemment citée en exemple, était née! Mais on n'arrive pas à un tel résultat en un jour. Le DMF a su résoudre, de façon aussi compétente que désintéressée, les problèmes juridiques, administratifs et politiques posés, pour mener notre entreprise sur la voie du succès, la plus belle réussite étant, naturellement, la loi fédérale encourageant la gymnastique et les sports entrée en vigueur en 1972.

Ces dernières années, le DMF a posé de nouveaux jalons pour l'avenir: agrandissement du centre sportif national de la jeunesse, à Tenero, instauration d'un «camp



C'était aux alentours de 1945: Macolin sur le lac de Biene.

de ski» à la Lenk, construction d'installations de sport nautique au bord du lac de Biene. Au cours de ces cent ans, le DMF a véritablement écrit l'histoire du sport helvétique.

Expression de notre gratitude

Je remercie sincèrement et profondément le Département militaire fédéral, ses collaboratrices et ses collaborateurs. Ma reconnaissance s'adresse tout spécialement à Monsieur le Conseiller fédéral Kobelt, qui fut le véritable «parrain» de l'EFGS vers les années 40, ainsi qu'au Conseiller fédéral Gnägi, qui a œuvré sans relâche pour faire passer, à tous les étages, le nouvel article constitutionnel et la loi fédérale.

Durant les 4 ans de son «ministère», Monsieur le Conseiller fédéral Chevallaz n'a pas eu la tâche facile: son mandat a été marqué par la récession, les difficultés économiques, les mesures d'austérité. Pour des motifs (qui lui font honneur), il s'était montré quelque peu sceptique quant au bien-fondé du changement de département. Cependant, respectant la décision prise, le Chef du DMF s'est engagé à fond en faveur du sport, permettant, entre autres choses, de surmonter les derniers obstacles placés sur le chemin de l'agrandissement du Centre sportif national de la jeunesse, à Tenero, approuvant sans arrière-pensées les dépenses concernant la salle du Jubilé de la SFG et de l'ASGF, apportant son soutien au lancement du Camp de ski de la Lenk et des installations nautiques d'Ipsach. En outre, il a honoré de sa présence maintes manifestations sportives où il a prononcé, avec le brio qu'on lui connaît, des discours fort appréciés.

J'aimerais maintenant laisser de côté cette énumération hiérarchique, pour exprimer en toute liberté une profonde gratitude. Je ne mentionnerai pas de noms car, entre les collaborateurs actuels et les anciens, les mérites se rejoignent et se confondent. Combien de secrétaires du DMF ont établi, pour nous, avec patience et complaisance,

les liaisons indispensables avec nos supérieurs hiérarchiques ou, en cas d'absence, leur ont transmis les informations indispensables. Nous avons également eu des empoignades épiques (un «sport» en soi!) avec les responsables du Service des finances. Quant au Service du personnel, toujours aimable et réservé comme il se doit, il nous a appris à pratiquer, en matière de promotion, la politique des petits pas; le service des biens fonciers a toujours su éclairer notre lanterne, lorsque nous avions tendance à nous y perdre dans les conditions et possibilités offertes par l'endroit que nous occupons; le Service de topographie a mis ses cartes à notre disposition et l'Assurance militaire a couvert les participants aux cours J + S. Il faut relever que ces deux institutions nous resteront fidèles.

Le groupement de l'instruction, tout comme celui de l'armement, nous ont rendu d'incalculables services lors de l'acquisition de matériel et lors de la planification de constructions. Notre reconnaissance va également à l'Intendance du matériel de guerre et à ses arsenaux, au Commissariat central des guerres, pour l'énergie et le ravitaillement, au Parc automobile de l'armée pour la mise à disposition de voitures de service, à l'Office fédéral des affaires sanitaires de l'armée pour les médicaments accordés, au Centre de calcul pour sa technologie du traitement de données, à l'Office fédéral de l'aviation militaire pour ses hélicoptères. L'énumération de ces organes importants de l'armée illustre la richesse et la diversité des interdépendances de l'EFGS. Et même si les prestations de service que je viens de mentionner sont maintenues ou assurées différemment, nous tenons à remercier chaleureusement tous ceux qui nous ont soutenus avec bienveillance et efficacité.

En changeant de département, nous ne franchissons pas une nouvelle frontière! Pourtant, ce passage nous donnera l'occasion de créer de nouveaux liens. Nous prenons congé du Département militaire avec un sentiment de profonde gratitude. ■